

## CONSEILS ENERGIE DU MOIS ...

### ... Comment s'y prendre pour économiser l'énergie ? Tout d'abord, réaliser un audit énergétique !

En effet, pour les institutions, les postes de consommation les plus lourds sont le **bâtiment** (le chauffage et l'électricité) et le **transport**. Pour économiser l'énergie dans le bâtiment, vous devez agir sur : l'enveloppe du bâtiment (sol, murs, fenêtres et toit), le système de ventilation, le système de climatisation, l'éclairage, les équipements de bureau et l'eau chaude sanitaire.

Le plus dur est de **passer à l'action**. Pas si sûr... Réaliser un minimum de 10% d'économie sur votre consommation, c'est possible ! **Un audit énergétique préalable vous permettrait aisément** à atteindre cet objectif.

Qu'est qu'un audit énergétique ? C'est la « *détermination de l'ensemble des flux énergétiques sur un site d'activité et identification des mesures d'économie d'énergie réalisables, du coût de leur mise en œuvre et des gains financiers que l'on peut espérer en retirer* »\*. Il permet de **déceler les gaspillages et les défauts énergétiques d'un bâtiment et de proposer des pistes d'améliorations** (qui ne seront pas nécessairement des investissements).

Le rapport d'audit permet notamment de mettre le doigt sur les économies réalisables directement. Il ne s'agit pas toujours de lourds investissements, mais aussi d'actions légères souvent gratuites ou très vite rentabilisées. A titre d'exemple, un pilotage optimal de votre installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire est essentiel (exemple : ralenti de nuit), quant au calorifugeage, il a un temps de retour sur investissement très court. Il est également conseillé **d'accompagner l'auditeur** lors de son étude, vous bénéficierez ainsi d'une meilleure vision énergétique de vos installations.

Un audit coûte cher ? Pas du tout. Tout d'abord, les économies réalisées vous permettront de l'amortir à court terme. Ensuite, une **prime** peut vous en rembourser **jusqu'à 50%** ([www.energie.wallonie.be](http://www.energie.wallonie.be)). Enfin, vous réaliserez **à long terme des économies conséquentes sur votre facture énergétique globale**.

A consulter:

- [www.energie.wallonie.be](http://www.energie.wallonie.be)
- [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)
- \*VADE-MECUM Energie, secteur tertiaire (bâtiments) « Maîtriser les consommations d'énergie des bâtiments : Pourquoi ? Comment ? » : <http://energie.wallonie.be/xml/doc.html?IDD=10123>
- Un réseau de Facilitateurs à votre service : <http://energie.wallonie.be/xml/doc.html?IDD=7661>
- Liste des Auditeurs ou Experts en audit énergétique agréés par la Région wallonne : <http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDC-4846-IDD-5248-.html>